



Lettre de l'équipe municipale n° 32



Séance du vendredi 9 juin 2017 à 20h

Absents excusés : Jacques VERNE (procuration à Alain CHAPOT), Laëtitia ANDRE et Michaël SAHRIDJ.

Les membres du conseil se sont retrouvés tout d'abord à la salle des sports où M. André GRANJON leur a présenté les nouveaux matériels achetés par la commune avec la participation financière de l'Olympique Saint Genois ; nous avons apprécié les démonstrations gymniques effectuées par le groupe s'entraînant à ce moment là.



RAPPORTS ANNUELS

Sont présentés :

- le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du syndicat mixte des eaux des monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SMEMLY). A noter que le prix TTC de l'eau a légèrement augmenté et que le taux de réclamation est à la baisse.

- le rapport annuel 2016 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine présenté par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Ces documents sont approuvés par l'assemblée.



ADRESSAGE : NUMEROTATION ET DENOMINATIONS DES VOIES

Un travail a été réalisé sur plan en collaboration avec deux intervenants de la société ROCHETAILLEE EMAIL le mercredi 6 et le jeudi 7 juin.

Nous avons répertorié le nombre d'habitations, les entrées s'y rapportant, le nombre de voies.

Nous travaillons sur la nomination de certains lieux, qui n'avaient jamais été officiellement identifiés ou sur le changement d'appellation de certains secteurs afin d'éviter les doublons.

De cette façon chaque adresse nouvellement numérotée sera plus facilement identifiée par GPS pour chacun mais aussi et surtout pour les interventions de secours.

Un rassemblement exceptionnel du conseil municipal aura lieu le vendredi 30 juin à 19h afin d'affiner le travail déjà bien engagé.



DOSSIERS AMENDES DE POLICE ET TRAVAUX DE VOIRIE

- Les travaux de mise en sécurité route de Sainte-Foy commenceront début juillet.
- Un chiffrage sera demandé à la société Miditraçage pour réaliser en résine le passage piétons situé chemin des gardes et en peinture ceux situés au carrefour de l'isle.
- Les travaux d'élagage des haies en bordure des chemins communaux sont en cours.
- Les travaux de voirie du programme communautaire (enrobés sur les chemins de Boussoure et accès maison SAIVE aux Vignes) et du programme communal (enrobé sur chemin des Marninches) sont en cours.
- Pour présenter le dossier 2017 de demande de subvention au titre des amendes de police, la société COLAS a été démarchée pour chiffrer le projet d'aménagement du carrefour de Saint-Roch : élargissement des trottoirs, enrobé avec résine rouge pour matérialiser l'entrée d'agglomération et résine jaune pour délimiter les zones piétonnes.
- Une subvention de 15.000 € a été accordée par l'Etat (sur les crédits de la réserve parlementaire du député Christophe GUILLOTEAU) à la commune pour le réaménagement de l'aire de jeux (sol en résine avec 5 nouveaux jeux) pour des travaux s'élevant à 32.980 € HT. Le conseil valide le projet, les travaux commenceront au cours de la première quinzaine de juillet.



RECRUTEMENT ADJOINT TECHNIQUE

30 candidatures avaient été réceptionnées en mairie pour le poste vacant au 1^{er} juillet ; après étude des dossiers, 5 candidats ont été présélectionnés et auditionnés. C'est finalement M. Daniel VIVIAN, domicilié à Saint-Genis, qui a été retenu pour remplacer Alain RIVOIRE.



ECOLE

Les effectifs pour la rentrée 2017-2018 devraient compter environ 53 élèves, à savoir que 9 enfants du CM2 partent au Collège et qu'il n'y aura aucun changement dans l'équipe pédagogique.

Le bilan des activités scolaires a été très riche : carnaval, spectacle de Cendrillon, projet jardin « Coin nature » mis en place (et ça pousse ...), le 100^{ème} jour d'école marqué par des créations faites par les enfants exposées à la médiathèque, le journal scolaire qui sera publié fin juin, et des sorties culturelles qui auront lieu dans les semaines à venir pour clore l'année scolaire.

Les parents et familles sont invités à la fête de l'école le vendredi 23 juin 2017 à 18h suivi d'un apéritif dînatoire.

Des exercices incendie sont obligatoires dans le cadre de la sécurité des enfants, deux se sont déjà déroulés et un reste à prévoir dans les semaines à venir.

Nous répondons à un appel à projet pour un tableau numérique ; une subvention de l'Etat à hauteur de 50% pourrait être accordée, le reste serait pris en charge par la commune. La demande sera déposée avant fin juillet et, si le dossier est retenu, l'installation pourra se faire avant la fin de l'année.

Pour le temps d'activité périscolaire, aucune décision n'a été prise dans l'attente d'éventuels nouveaux décrets du gouvernement dans les prochains jours.



COMPTES RENDUS DIFFERENTES COMMISSIONS

SIVU DES ROSSANDES

Le conseil approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour la station d'épuration intercommunale du syndicat à vocation unique (SIVU) des Rossandes.

Celui-ci montre une bonne qualité de l'eau rejetée en sortie de station.

Concernant les eaux entrantes, ce rapport note une charge polluante assez importante ; ceci est certainement dû à certaines entreprises qui rejettent des eaux trop grasses. Nous rappelons que cette station traite l'eau à l'aide de boue activée et l'ajout de produits neutralisant les polluants.

CYCLO CANTON

150 enfants + 30 accompagnants traverseront notre village le samedi 17 Juin entre 11 et 12 h. N'hésitez pas à venir les applaudir et pour les automobilistes : soyez prudents et levez le pied !

COMICE DES 4 CANTONS

La date approche (du 7 au 10 juillet) et notre char avance bien ; si des bénévoles souhaitent aider, prenez contact avec Jacques VERNE ou en mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Commission énergie : une personne a été mandatée pour évaluer et recenser tous les projets menés sur notre territoire en matière d'économie et de production d'énergie. La journée du 3 Juin organisée par le parc éco habitat de Saint-Symphorien-sur-Coise a été une réussite et un public nombreux a assisté aux différentes réunions et animations. Un nouveau projet « coopawatt » concernant l'installation de centrales photovoltaïques collectives est en cours. Une réunion publique aura lieu lundi 26 Juin à 19 h au Parc Eco Habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise. Si vous souhaitez vous investir dans les énergies renouvelables ou si vous avez des toits que vous pouvez mettre à disposition, n'hésitez pas à aller à cette rencontre.
- Le patrimoine du SIMOLY (bâtiment du Centre Médical de l'Argentière, gare de Sainte-Foy, centre de transfert des ordures ménagères, piscine et zone de loisirs Hurongues) est devenu celui de la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Le SIMOLY est donc dissous. Le patrimoine de la zone d'Hurongues appartient désormais également à la communauté de communes.



QUESTIONS DIVERSES

MEDIATHEQUE

Nous validons l'achat d'un ordinateur pour la somme de 630 €

Nous remercions les deux nouvelles bénévoles qui ont rejoint l'équipe et qui vont porter dès la rentrée 2017 un projet pédagogique à la médiathèque avec les enfants de l'école.

A noter la date du 10 Novembre : Cécile YVOREL animera une soirée contes.

FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE pour maintenance informatique : du 12 au 24 Juin

MUTUELLE SOLIMUT

Un grand nombre de personnes ont assisté à la réunion d'information et beaucoup se sont déplacées ensuite dans les mairies pour une rencontre directe avec un conseiller SOLIMUT.

2 journées supplémentaires ont été prévues : le 4 juillet et le 23 août en matinée à Sainte-Foy et l'après midi en mairie de Saint-Genis de 14 à 17 h.

Vous pouvez ainsi apporter votre dossier mutuelle actuelle pour comparer avec l'offre qui vous est faite.

MERCI d'appeler la mairie pour caler votre rendez-vous (jour et heure)

ASSISTANTES MATERNELLES

Sur le territoire, plusieurs assistantes maternelles ont des soucis pour obtenir des agréments supplémentaires en fonction du nombre d'enfants confiés.

Les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec le Département (Maison du Rhône de Saint-Laurent) pour demander une dérogation.

LOCAL PLACE DE LA MAIRIE

Suite à une demande de l'association La Revole, la commune participera à l'achat de fournitures, à hauteur de 313,76 € TTC pour l'installation d'une mezzanine dans ce local. L'association s'occupera d'effectuer les travaux.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Le branchement des panneaux sur le toit de la mairie a été effectué le 17 mai.

CO-VOITURAGE

La communauté de communes des Monts du Lyonnais en collaboration avec la M.S.A. et en partenariat avec 4 associations locales (Centre Socioculturel l'équipage, Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais, Réseau Entraide Solidarité et l'ETAIS) met en place un nouveau dispositif de co-voiturage solidaire et de proximité visant à répondre aux besoins de déplacements des habitants dans un rayon de 30 kms.

Les conducteurs et les passagers devront obligatoirement adhérer à l'une des 4 associations susnommées.

Les frais de route seront partagés (par exemple pour un trajet de 30 kms, le coût sera de 30 kms x 0.50 € = 15 €, si vous êtes 2 dans la voiture votre participation sera donc de 7.50 €, si vous êtes 3 la participation sera de 5 € etc..) et réglés le jour même au conducteur.

Ce dispositif doit être mis en place pour l'été, alors que vous soyez conducteurs ou passagers éventuels, n'hésitez pas à passer en mairie très rapidement afin de vous faire inscrire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler le service mobilité de la C.C.M.D.L. au 04 74 70 58 03.

ELAGAGE ENEDIS

L'élagage des arbres sur les lignes électriques entre le pont Coquard et Boussoure sera pris en charge par ENEDIS qui a mandaté une entreprise ; il sera effectif dans les prochaines semaines.

A noter aussi que le chemin reliant Boussoure à la Patte, impraticable depuis le 4 février (chutes d'arbres suite aux vents violents), sera prochainement dégagé par une entreprise spécialisée (travaux prévus entre le 28 juin et le 19 juillet).

ENQUETE PUBLIQUE

A la demande du Syndicat de Rivières Brévenne - Turdine, une enquête publique est ouverte du 19 Juin au 19 Juillet ; un commissaire enquêteur sera présent en mairie de Saint-Genis mercredi 28 Juin de 14 à 16 h.

Ce projet concerne le dérasement du seuil de la Patte sur la Brévenne pour protéger et mettre en valeur les milieux aquatiques et impliquant un réaménagement du lit de la Brévenne sur environ 130 ml.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Colette PERIER signale qu'un riverain des « Rivières du bas » demande pourquoi les camions poubelles ne descendent pas jusqu'à eux. Nous rappelons que le ramassage des ordures est assuré par la communauté de communes et que le camion n'a pas le droit de descendre car il lui est interdit de faire demi-tour dans une propriété privée en bas des rivières. Un courrier d'information devait être adressé par la communauté de communes aux riverains. Nous voyons avec eux si cela a été fait ou non.

Anne Laure MARCO signale que les regards d'eaux pluviales aux vignes sont bien encombrés et qu'ils débordent en cas d'orage ; les employés de communes s'en chargeront dans l'été.

Alain CHAPOT nous informe que les mauvaises herbes envahissent le trottoir en bordure de la route de Saint-Laurent ; le nettoyage de ce talus est à la charge du département.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 21 juillet 2017 à 20h en mairie.



*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque

Elle sera fermée au public samedi 15 juillet. Merci d'en prendre note.

Classe en « 8 »

La fête des classes en 7 est passée, place à la 8 !

Toutes les personnes des classes en 8 sont cordialement invitées à participer à une réunion le vendredi 23 juin 2017 à 20h30 à la maison de l'amitié pour commencer à préparer notre journée qui se déroulera le dimanche 29 avril 2018 à Saint Genis.

En effet, nous devons rapidement réserver une fanfare, une animation pour le repas et la soirée ainsi qu'un traiteur.

Pour tous renseignements, merci de contacter Daniel Giraud au 06.86.46.02.33.

Gala de gymnastique

Cette année le club de gymnastique de Saint-Genis organise son Gala de fin d'année dimanche 2 juillet 2017.

Il se déroulera dans la salle des sports de Saint-Genis à partir de 15h.

Les gymnastes effectueront leurs spectacles sur le thème « des comédies musicales ».

C'est avec plaisir que le club de l'Olympique Saint Genois vous convie à participer au spectacle.

Volley-ball A.S.S.G.

La section Volley-ball de l'amicale sportive recherche des joueurs et prévoit de s'inscrire dans un championnat pour la saison prochaine. La pratique du volley-ball a lieu tous les mardi de 20h à 22h30 à la salle des sports.

Festival « LyLy »

Pour sa 4^{ème} édition, le festival lyrique en lyonnais nous propose un concert d'ouverture dans la cour du château de Fenoyl à Sainte-Foy samedi 1^{er} juillet.

Jusqu'au 13 juillet, plusieurs concerts seront donnés dans les églises et autres lieux.

Le programme est disponible en mairie ou sur le site www.festivallyly.fr.

Croix rouge française

Cette association nous informe qu'une campagne de sensibilisation aura lieu sur notre commune pendant 3 jours entre le 17 juillet et le 12 août.

Une équipe ira à la rencontre des habitants à leur domicile.

Elle sera identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Pâturage écologique

Une activité de pâturage écologique a été lancée sur la commune par un porteur privé : il s'agit d'une mise en avant de l'activité d'élevage comme source d'effet positif.

Cette pratique devient tendance, mais elle est cependant réglementée, selon le type d'animaux choisis, comme toutes les activités d'élevage pratiquées par les agriculteurs.

Il faut savoir que tous les ruminants (petits ou grands) tels que les chèvres naines ou moutons doivent être identifiés et doivent avoir un suivi sanitaire par un vétérinaire agréé.

En effet ces animaux, qui peuvent être très affectueux, peuvent véhiculer des maladies transmissibles à l'homme ou aux autres animaux de leur entourage.

Leur repérage permet ainsi une action plus efficace en cas de problème sanitaire sur le territoire.

Pour connaître tous les démarches, vous pouvez contacter le service identification de la Chambre d'Agriculture du Rhône dans le cadre de la permanence téléphonique, tous les matins au 04.78.19.61.70.